

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Délégation de pouvoirs et de signatures

-----

### Le Président du C.C.A.S.

*Vu les articles L.123-6 et L.123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles,  
Vu les articles R.123-16 et R.123.23 du Code de l'Action Sociale et des Familles,  
Vu la délibération N° 2026.003 adoptée lors de la séance du Conseil d'Administration du jeudi 7 mai 2026 portant Election du Vice-Président du CCAS,  
Vu la délibération N° 2026.006 adoptée lors de la séance du Conseil d'Administration du jeudi 7 mai 2026 portant Délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président, au Vice-Président et au Vice-Président délégué,*

### ARRETE

**Article 1 :** A compter de ce jour et pour la durée du mandat, délégation est donnée à **Monsieur Serge JULIEN, Vice-Président du CCAS de la Ville de RODEZ**, à effet :

- D'ordonnancer les dépenses et les recettes du Budget du CCAS et de ses établissements,
- De signer les bons de commande, devis, propositions jusqu'à un montant de 20 000 € HT.

**Article 2 :** A compter de ce jour et pour la durée du mandat, délégation est donnée à **Monsieur Serge JULIEN, Vice-Président du CCAS de la Ville de RODEZ**, à effet :

- De convoquer le Conseil d'Administration,
- De préparer et exécuter les délibérations du Conseil d'Administration,
- D'assurer la gestion de toute question concernant le personnel du CCAS et de ses établissements, à savoir :
  - o La signature de tout acte, contrat, arrêté, convocation, courrier, convention, compte-rendu concernant les agents contractuels de tout ordre et agents fonctionnaires,
  - o Convocation et participation aux instances diverses liées à la gestion du personnel,
  - o A l'exclusion :
    - Des recrutements de fonctionnaires titulaires venant d'une autre administration,
    - Des CDD qui doivent basculer vers un CDI,
    - Des avancements de grades et des promotions internes,
    - Des sanctions administratives ou disciplinaires,
    - De toute décision concernant l'emploi de Directeur du CCAS.
- D'accepter, à titre conservatoire, les dons et legs,
- De représenter le CCAS dans les actes de la vie civile et en justice.

**Article 3 :** A compter de ce jour et pour la durée du mandat, délégation est donnée à **Monsieur Serge JULIEN, Vice-Président du CCAS**, à effet de signer tout acte et document concernant la gestion administrative courante du CCAS et de ses établissements, ne relevant pas des matières déléguées au Conseil d'administration ou au Président.

**Article 4 :** A compter de ce jour et pour la durée du mandat, délégation est donnée à **Monsieur Serge JULIEN, Vice-Président du CCAS**, à effet de signer tout acte et document concernant les attributions visées aux articles 1, 2 et 3 du présent arrêté. La signature devra être précédée de la formule indicative suivante « Par délégation du Président ».

**Article 5 :** Le Président peut à tout moment reprendre la délégation qu'il a consentie, en tout ou partie, par abrogation du présent arrêté ou par la prise d'un nouvel arrêté déterminant les nouvelles matières déléguées.

**Article 6 :** Le présent arrêté sera transmis à Madame la Préfète de l'Aveyron, notifié au bénéficiaire de la délégation et publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Rodez, le 21 mai 2026

Le Président certifie exécutoire le présent arrêté,  
Transmis en Préfecture le 22 mai 2026  
Publié le 22 mai 2026

Notifié le 22 mai 2026  
Signature du Bénéficiaire



**Le Président du CCAS**

**Stéphane MAZARS**



**Délais et voies de recours :** Conformément à l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Arrêté AR n°2026.166 : CCAS Délégation de pouvoirs à M. Serge JULIEN  
Vice-Président

.....  
Date de décision: 21/05/2026

Date de réception de l'accusé 22/05/2026  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : AR2026166

Identifiant unique de l'acte : 012-261201073-20260521-AR2026166-AI

.....  
Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 5 .4

Institutions et vie politique  
Delegation de fonctions

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : Arrêté AR n°2026.166 Délégation de pouvoirs à M. Serge JULIEN Vice  
Président.pdf ( 99\_AI-012-261201073-20260522-AR2026166-AI-1-  
1\_1.pdf )